



ARRÊTÉ PERMANENT, STATIONNEMENT

N° 107-2024-RG - TAXIS - AUTORISATION DE STATIONNEMENT D'UN TAXI N° 6

1 DOCUMENT - Publié le 19 février 2024







HÔTEL DE VILLE DE MÂCON Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

% 03 85 39 71 00 Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE